

La TVA sociale mijotera jusqu'aux municipales

Faute de conjoncture favorable, la parution du rapport Besson est repoussée.

Par Muriel Gremillet, *Libération*, 5 septembre 2007

«*Franchement, ça n'est guère le moment.*» Dans l'entourage d'Eric Besson, le secrétaire d'Etat chargé de la Prospective, on la joue modeste. Le rapport attendu sur la TVA sociale, qui devait être rendu cette semaine au président de la République et au Premier ministre, attendra sans doute encore un peu.

La TVA sociale doit permettre de baisser une partie des cotisations payées par l'employeur sur les salaires, contre une augmentation de la TVA. Un dispositif qui doit assurer de nouvelles sources de financements pour la protection sociale, tout en baissant le coût du travail (voir *Libération* du 10 août). Le sujet avait été lancé entre les deux tours des législatives par une confidence maladroite de Jean-Louis Borloo. La gauche s'était engouffrée dans le débat, fustigeant un impôt injuste.

Pédagogie. Après un été d'atermoiements, le message paraît simple : il n'y aura pas de hausse de la TVA au nom de la création d'une TVA sociale. François Fillon comme le président du groupe UMP à l'Assemblée nationale, Jean-François Copé, le répètent : la mesure n'est pas opportune. La conjoncture morose semble avoir eu raison des efforts de pédagogie qu'appellent de leurs vœux un certain nombre de députés favorables à la mesure. «*Les Français voient les prix s'envoler*, note un député UMP. *Et ils ne voient pas encore la traduction directe sur leur fiche de paie du travailler plus pour gagner plus . Alors on ne va pas les embrouiller avec des problèmes de TVA.*»

Pierre Méhaignerie, député UMP et président de la commission des affaires sociales de l'Assemblée nationale, très en verve pour torpiller le projet, abonde : «*Alors que nous connaissons une conjoncture faible, la mesure n'est pas très favorable*, dit-il. *L'urgence est plutôt de faire toutes les réformes de structure dont la France a besoin.*» Comme celle sur les licenciements, ou l'assouplissement du CDI. Il avance aussi un autre argument pour repousser le sujet : il y a trois ans, François Fillon, alors ministre du Travail, avait mis en place de gros allègements de charges sur les bas salaires. Des allègements qui ont profité à des secteurs industriels justement frappés par la concurrence internationale. «*Qu'on fasse le bilan de ces allègements, en quoi ont-ils aidé les secteurs menacés par la concurrence internationale*», avant de repartir pour un nouveau cycle d'allègements.

Précautions. Méhaignerie a cependant mis de l'eau dans son vin. Certes, il continue à parler de «*fausse bonne idée*» au sujet de la TVA sociale. «*Mais si les réformes de structures sont faites, d'ici huit mois, on pourra en reparler.*» Une fois les municipales passées. Les élus un peu plus dégagés des contraintes électorales utilisent moins de précautions oratoires. Jean Arthuis, sénateur UDF de la Mayenne, estime que «*la majorité comme l'opposition devraient sortir de leurs tabous. Nous avons un problème de compétitivité en France. Je n'ai pas l'intention de baisser la garde sur la TVA sociale.*»

Et finalement, peut-être plus que le rapport Besson, c'est celui de Jérôme Chartier, député UMP du Val d'Oise qui semble attendu par la majorité. «*Besson donne des chiffres, des cadrages, mais n'ira pas plus loin. Chartier et les parlementaires vont proposer un package fiscal qui proposera de la TVA sociale mais aussi d'autres mesures*, explique un député UMP, plutôt en faveur de la mesure. *A la fin, on sait que c'est l'Élysée qui tranchera.*» Comme en toute matière.